



Charte VTT Rando



Nendaz offre un extraordinaire terrain de jeu où vous attendent de nombreuses expériences et des panoramas à couper le souffle, tant en randonnée qu'à VTT.

Notre paradis naturel vous appartient aussi mais pour que tout le monde puisse en profiter, une cohabitation harmonieuse et respectueuse entre utilisateurs est primordiale.

NOUS SOMMES VÉTÉTISTES

NOUS SOMMES RANDONNEURS

1

Planifions notre itinéraire, évaluons correctement nos capacités, assurons-nous de la praticabilité du parcours et des bonnes conditions météorologiques et informons d'autres personnes de notre excursion.



2

Équipons-nous de façon adéquate.



5

Roulons prudemment et maîtrisons notre vitesse.

6

Ne circulons pas sur les bisses et les sentiers pédestres très fréquentés.

4

Privilégions les parcours VTT homologués et balisés.



3

Avant de partir, notons les numéros importants.

7

Respectons les autres usagers et accordons la priorité aux randonneurs.



6

Lors de nos randonnées, attendons-nous à croiser des vététistes.

5

Soyons prudents.



4

Empruntons les chemins balisés.



8

N'endommageons pas les chemins.

8

Tenons nos chiens en laisse et ramassons leurs déjections.



7

Nous sommes prioritaires, mais n'entrons pas inutilement la circulation des autres usagers.

9

Ne nous arrêtons pas au milieu des chemins ou dans des endroits sans visibilité.

9

Lors de promenades le long des bisses, n'abîmons pas leur berge, n'y jetons rien et n'obstruons jamais le passage de l'eau.



12

Ne laissons jamais de déchets derrière nous, où que ce soit. N'oublions pas: la nature est accessible à tout le monde.



10

Saluons aimablement les autres usagers des sentiers et respectons-nous.

11

Respectons ce que nous apprécions: la nature, les animaux, la flore et les zones protégées. Fermons les clôtures et barrières des pâturages derrière nous.